



CLÉS

La lettre du Conseil Municipal
Avril 2015 - N° 29
www.rochechouart.com

#jesuischarlie :
un bus pour
Saint-Just-le-Martel
(voir L'Actu, rubrique
« Ligue des Droits de
l'Homme », en p.4)

ROCHECHOUART
TOUJOURS CHARLIE



Sécurité routière (p.3)
Action sociale (p.3)
L'Actu municipale (p.4)

DOSSIER
Un budget
responsable
tourné vers
l'avenir p. 2

Rochechouart

Éditorial

Chaque nouveau printemps est l'occasion pour le Conseil Municipal de vous présenter, à travers « Clés », le budget. Cette année, le contexte national a encore plus d'incidences sur nos travaux et nos choix. En effet, l'objectif vertueux de redressement des comptes publics qui vise à ramener en 2017 le déficit public sous la barre symbolique de 3% du PIB*, rend inévitablement l'exercice budgétaire beaucoup plus ardu. Gageons que cet effort collectif crée les conditions d'une relance à l'échelle de notre territoire national.

Pour notre commune, cet effort va se concrétiser en 2015 par une baisse de dotation d'État de plus de 100 000 €. Evidemment, face à l'importance de cette somme, des mesures de gestion appropriées pour éviter tout dérapage s'imposent. Après avoir débattu de nos orientations, le Conseil Municipal a construit un budget dynamique qui recherche autant les économies que le développement de nos recettes. Dans ces conditions, nous avons décidé de ne pas recourir à l'emprunt pour financer nos investissements.

Fort heureusement et même si nos marges de manœuvre sont inévitablement plus restreintes en 2015, notre gestion responsable de ces dernières années nous permet d'aborder cette période délicate avec conviction et optimisme. L'ensemble de nos choix continue d'être animé par le même fil conducteur : bien vivre ensemble, en assurant une qualité optimale de nos services à la population et en réalisant des investissements à la fois pertinents et structurants.

Après avoir réalisé l'importante rénovation de l'école maternelle en 2014 (près de 1.5 million d'euros), nos investissements 2015 constitueront encore un programme

conséquent : 1 million d'euros. Les chantiers majeurs seront les travaux de sécurisation de la traversée de notre agglomération, la rénovation et la réfection de nos équipements sportifs et de loisirs et l'extension des ateliers municipaux qui permettra une meilleure organisation des services techniques. Au cours de cette année 2015, nous allons également travailler, en concertation avec la population, sur le dossier ambitieux d'aménagement du centre-bourg. Il nous faudra enfin commencer à réfléchir sur la rénovation de l'école Hubert Reeves et sur l'assainissement de Biennac.

Je terminerai cet éditorial sur le chapitre politique en saluant la victoire aux élections départementales de mes amis Jocelyne RÉJASSE et Yves RAYMONDAUD. Comme leurs prédécesseurs, Marcel RAYNAUD et Michel FAGES, je sais qu'ils auront à cœur de défendre les dossiers de notre commune devant l'assemblée départementale. Enfin, je vous confirme qu'à l'occasion des prochaines élections, les régionales en décembre prochain, je ne présenterai pas ma candidature à un nouveau mandat. J'ai vécu une belle expérience dans les domaines qui m'ont été confiés par Jean-Paul DENANOT et Gérard VANDENBROUCKE : finances, économie, université... J'ai milité pour le non-cumul des mandats, je souhaite ainsi être en conformité avec mes idées et consacrer toute mon énergie à mon mandat de Maire.



Jean Marie ROUGIER

* PIB : Le Produit Intérieur Brut indique la richesse générée, sur un an, par les acteurs de l'économie (ménages, entreprises, administrations)

8 millions d'€
Le budget

1 million d'€
Les investissements

0 €
Le recours à l'emprunt

Les investissements 2015

Les investissements s'inscrivent dans une vision globale réfléchie sur l'ensemble de la mandature. L'équipe municipale les programme dans le respect de cette logique, en fonction du contexte et surtout de ce qu'ils apporteront en termes de qualité de prestations pour la population, et d'optimisation du fonctionnement des services.

Pour 2015, la municipalité va actionner encore plus tous les leviers à sa disposition : autofinancement, aides et subventions. C'est donc en toute logique, et parce que la commune a choisi de financer elle-même ses projets, que la ville de Rochechouart a décidé de ne pas avoir recours à l'emprunt.

Grâce à sa bonne capacité d'autofinancement, elle mènera un programme d'investissements conséquent, puisqu'il représente un montant total de 1 million d'Euros.

Cette année, la commune mènera les chantiers suivants :

- optimisation de la sécurité sur les axes routiers qui traversent l'agglomération (voir illustration ci-contre et « dites-nous Monsieur le Maire », en page 3) ;
- rénovation et réfection d'équipements sportifs et de loisirs (voir en page 4) ;
- extension des ateliers municipaux, dans un but de centralisation et de rationalisation du service ;
- lancement de l'étude en vue de l'aménagement du centre-bourg prévu en 2016.

On notera pour conclure que ce programme s'articule autour d'une volonté forte : à l'aube d'importantes modifications territoriales (grande région, fusion des intercommunalités), ces investissements visent tous à renforcer, durablement, la dynamique et l'attractivité de notre commune.

Finances locales 2015

Un budget responsable tourné vers l'avenir

Le budget d'une commune, c'est le reflet de l'action municipale. La commune affecte ses ressources à son fonctionnement, tout en déterminant ses projets et leur financement. La ville de Rochechouart s'appuie pour cela sur des finances saines.



Le budget, c'est le moment où l'équipe municipale met en œuvre son programme, à l'échelle de son mandat. A Rochechouart, la bonne gestion de la ville lui permet de continuer d'offrir des services de qualité, et d'aborder sereinement ce temps des choix malgré la baisse des dotations (voir édito). D'une manière générale, la municipalité met en œuvre des projets structurants au service de la population et du territoire. Ses choix sont motivés par la volonté d'engager la ville sur une dynamique durable. D'où l'importance d'une gestion responsable.

« Cela fait quelques années déjà qu'on gère la ville avec sérieux, avec une volonté permanente d'anticiper. Cela nous permet, grâce à des finances saines et un endettement maîtrisé, de nous adapter tout en préservant la qualité de nos services », sourit Jean Marie Rougier.

Le budget 2015 s'inscrit dans cette perspective positive malgré la nouvelle baisse des ressources allouées par l'Etat (de l'ordre de 100 000 €). L'équipe municipale garde le contrôle sur son budget, et fait face au contexte actuel, avec le soutien actif des services : « A cet égard, souligne le Maire,

l'implication des personnels communaux est cruciale ». Par ailleurs, la commune sollicite toutes les formes d'aides et subventions possibles.

Concrètement, cette politique se traduit par trois grands axes correspondant aux différents leviers dont dispose la ville.

INVESTISSEMENTS AUTOFINANCÉS

L'équipe municipale a décidé de ne pas avoir recours à l'emprunt cette année. « 2015 se situe entre deux phases de lourds investissements. Après le chantier de l'école maternelle, nous procéderons, dans les prochaines années, au réaménagement du centre-bourg et à la réhabilitation de l'école élémentaire Hubert Reeves », précise Jean Marie Rougier.

Dans ce programme bien rempli, la municipalité a donné une importance stratégique à 2015 : l'objectif est de renforcer la capacité d'autofinancement, et donc de rester autonome par rapport à un éventuel recours à l'emprunt pour les futurs projets.

Cela ne veut cependant pas dire que la ville ne va pas investir, bien au contraire. Grâce

à son épargne des précédentes années, elle est en mesure de financer plusieurs chantiers représentant un montant de 1 million d'Euros (voir ci-contre). La commune est d'ores et déjà en capacité de financer le chantier des réseaux d'eau et d'assainissement qui débutera en 2016.

SERVICES PERFORMANTS

Le fonctionnement des services municipaux constitue une autre poste-clé du budget 2015 : « leur gestion s'inscrit dans une logique intégrant la recherche continue d'économies dans le fonctionnement tout en conservant leur haut niveau de prestations accessibles au plus grand nombre », souligne le Maire.

Dans cette logique de gestion responsable, on notera par exemple que les charges salariales sont resserrées, et que les tarifs des services ne sont pas augmentés inconsidérément.

De même, les services effectuent des efforts permanents pour contribuer à la logique d'économies durables et d'amélioration continue de la qualité des prestations. « L'idée, c'est de se donner un fonctionnement vertueux qui contribue à améliorer nos capacités d'autofinancement, et donc nos marges de manœuvre pour l'avenir », insiste Jean Marie Rougier.

FISCALITÉ : HAUSSE CONTENUE

Pour faire face dans les meilleures conditions aux baisses de dotations d'Etat, la municipalité a choisi d'utiliser tous les leviers à sa disposition. La fiscalité locale en est un.

La commune a donc décidé d'une hausse de la seule taxe foncière sur le bâti : les taxes n'avaient pas été augmentées depuis 2008, malgré la mise en œuvre de nombreux projets. D'autre part, la taxe foncière sur le bâti à Rochechouart était très inférieure à la moyenne des villes de taille comparable. Un ajustement apparaissait naturel. On notera cependant que les taux resteront encore bien en-dessous des moyennes régionales.

La municipalité met donc à contribution toutes ses ressources, dans une démarche de rationalité. Dans le même temps, elle maintient une gestion de ses budgets saine, équilibrée et dynamique.

L'ensemble de ces efforts conjugués est sans aucun doute le moyen le plus sûr pour poursuivre le développement et renforcer l'attractivité de notre commune.

Plus d'infos sur le budget :
www.rochechouart.com

DITES-NOUS, M. LE MAIRE...

Sécurité routière : des aménagements sur quatre points sensibles

« Monsieur le Maire, la circulation est fort dense sur les axes routiers qui traversent la ville. Cela peut engendrer des situations délicates et aussi parfois, hélas, des accidents. Quelles solutions envisagez-vous pour sécuriser la circulation ? »

D'abord, je rappellerai que notre ville est à la fois dynamique, attractive, et située sur des axes économiques majeurs de notre secteur d'Ouest Limousin. Cela contribue à expliquer l'importance du trafic routier.

Ensuite, je sais que cette question de la sécurité routière est une préoccupation des habitants de la commune. Nous avons eu trop souvent des accidents graves pour nous le rappeler. Nos routes départementales (RD675, « route du bois » de Châlus à Saillat...) connaissent un trafic important, notamment de poids lourds. En partenariat avec le Conseil Général, nous avons sécurisé les zones les plus dangereuses en appliquant des limitations de vitesse adaptées, la vitesse étant la cause première d'accidents graves.

Dans l'agglomération, nous avons en priorité cherché à protéger les abords des écoles (radars pédagogiques, déplacement de l'entrée de l'école maternelle, délimitation des zones « Vigipirate » interdites au stationnement...).

D'autres secteurs méritent d'être sécurisés, et nous allons porter nos efforts sur ces aménagements au cours de cette année 2015. Pour ce faire, nous avons mis en place

un comité de pilotage incluant les services de l'Etat, de la Gendarmerie, du Conseil Général, et bien sûr de la commune. Après concertation avec ses partenaires, celle-ci a confié une étude globale à l'ATEC87 (Agence Technique Départementale) sur quatre endroits sensibles :

- le virage de la rue Charles de Gaulle, face à l'entreprise Martinet, sera élargi et signalé dangereux (limitation 30 km/h, bandes d'alerte...) ;
- le rétrécissement de la rue Romain Rolland sera aménagé avec la création d'une écluse (chaussée de 3.5 m.), de deux trottoirs protégés, avec une priorité dans le sens montant ;
- au carrefour des routes de Saillat et de Chabonais, un élargissement sera effectué en déplaçant le mur vers l'intérieur du cimetière ;
- dans la rue Fougeron-Laroche, le trottoir à droite dans le sens montant sera aménagé pour une meilleure protection des piétons.

Le coût global de ces travaux s'élève à 150 000 €.

Je rappellerai, pour conclure, que les meilleurs gages de sécurité sont le respect du code de la route et des limitations de vitesse, et la prudence au volant en général.

ACTION SOCIALE

Belle dynamique autour des ateliers « seniors »

Depuis l'automne dernier, le Centre Communal d'Action Sociale a mis en place, avec le concours de l'ASEPT (Association Santé Education Prévention sur les Territoires) et de la Mutualité Sociale Agricole, des ateliers d'éducation à la santé destinés aux seniors. Entre les mois de novembre et janvier, 25 rochechouartais âgés de plus de 55 ans ont pu assister à des séances hebdomadaires thématiques, les « Ateliers du Bien Vieillir ». Ces ateliers sont maintenant terminés, mais si une demande suffisante existe, ils peuvent aisément être remis en place dans un proche avenir.

Suite à ce succès, le C.C.A.S. et ses partenaires ont lancé, depuis début mars, les Ateliers-mémoire « Peps Eureka ». Cette nouvelle opération autour de la préservation de la mémoire fait aussi le plein.

Renseignements : Centre Communal d'Action Sociale (Mme Filloux, tél : 05 55 43 00 90)

Dernière ligne droite pour le Plan Local d'Urbanisme

Le Conseil Municipal se réunira le 20 avril prochain pour entériner le nouveau Plan Local d'Urbanisme de la ville.

Monsieur le Préfet disposera ensuite d'un délai d'un mois pour le valider et le rendre effectif.

Rénovation d'équipements

La Ville procède cette année à un certain nombre de travaux de rénovation sur les équipements communaux. Ils concernent la réfection de deux courts de tennis, des protections du dojo et du gymnase, la réfection de la toiture de la maison du temps libre. Leur montant total s'élève à 185 000 €.

Une nouvelle aire de jeu avant l'été

Une nouvelle aire de jeux, destinée aux enfants de 2 à 8 ans, va être installée sur le site de l'ancienne voie ferrée, dans le prolongement du quai Jacques Brel. Le coût des travaux est de 30 000 €.

Ce nouveau lieu de promenade familial, central et accessible au plus grand nombre, sera opérationnel avant l'été.

Nouvelle version pour le site internet

La nouvelle version du site est en ligne www.rochechouart.com. Elle propose une identité graphique rafraîchie, et une navigation conviviale et dynamique.

Côté pratique, le site offre de nouvelles fonctionnalités : paiement en ligne, démarches administratives en ligne (« télé-procédure »), formulaire citoyen de contact, publication de l'Etat-Civil.

Pour cette mise en ligne, un jeu-concours simple et ludique est organisé, avec de nombreux lots à la clé.

Dématérialisation des paiements : plus simple, plus efficace

Depuis le 1er avril, la cantine, les accueils du matin et du soir, le goûter à l'école maternelle et les transports scolaires feront désormais l'objet d'une facturation mensuelle (voir notice « papier » ou site internet).

Concernant les modes de règlement, un nouveau service, proposé par le Trésor Public, vient s'ajouter aux espèces et aux chèques : le règlement par Carte Bancaire (sur place ou en ligne, sur le site de la Ville).

Nouveau à l'Accueil de Loisirs : le forfait dégressif

Parmi les nouveautés, signalons la mise en place d'un forfait dégressif pour les

cinq jours de la semaine, qui permet une économie de 5 €.

A noter, ce forfait n'est pas valide pour les vacances de printemps (semaines de 4 jours).

Renseignements auprès du service animation.

TAP : vers une reconduction

L'organisation des Temps d'Activités Périscolaires avait été modifiée pour la rentrée 2014, avec un temps regroupé sur deux après-midi pour l'élémentaire et un temps quotidien mais raccourci pour la maternelle. Après quatre périodes, ce système suscite l'adhésion du plus grand nombre.

Eté 2015 : ça va encore bouger !

Comme chaque année, les acteurs de l'été rochechouartais travaillent d'arrache-pied à la finalisation de la programmation 2015. Au programme, on retrouvera les rendez-vous traditionnels (Feu de la Saint-Jean, expositions, Festival des Collectionneurs, Feu d'artifice du 14 juillet, Labyrinthe de la Voix, Cuivres en Fête, Marché des Potiers, animations de l'Office de Tourisme et de l'Espace Paul Pellas, Boutiques Artisanales...).

A noter, les concerts de plein air du « Labyrinthe de la Voix » se dérouleront dans les allées du château.

Ligue des Droits de l'Homme

Le Comité Local de la Ligue des Droits de l'Homme institue chaque année, avec le soutien de la Mairie, un déplacement en bus au Festival International de la Caricature, du Dessin de Presse et d'Humour de Saint-Just-le-Martel, dont l'édition 2015 se déroulera du 25 septembre au 4 octobre.

Renseignements :

michelle.demoulinger@wanadoo.fr

Notez-le : info Carte d'Identité

La Mairie rappelle que les cartes d'identité délivrées depuis le 1er janvier 2014 sont désormais valables 15 ans. Les cartes qui étaient valides à cette date bénéficient automatiquement d'une extension de 5 ans sans démarche particulière. En revanche, les cartes des mineurs restent dans tous les cas valides 10 ans.

Du nouveau en Mairie le samedi matin

Pour rappel, la Mairie est ouverte le samedi matin de 9h à 12h pour les seules questions relatives à l'état civil.



The Channel

Budget

The municipality established its budget for 2015. The context is not simple, with a reduction in the State-subsidies (100 000 €). However, thanks to a healthy management, the city can maintain a policy of dynamic investments based on its own resources : The budget stands at 8 million euro, and the city will dedicate 1 million to investments.

These will be dedicated to road safety, the repair of some sport and leisure facilities, the extension of the municipal workshops, and the preparatory study aiming to the program of rehabilitation works in the center of the town, which is planned to occur in 2016.

The town services will keep offering a good level of prestations, though working with economic optimization permanently in mind.

Besides, the "taxe foncière sur le bâti" (which deals with buildings) is slightly increased. However, tax rates of Rochechouart remain quite inferior in comparison to the average of comparable size cities.

Road safety

From 2015, four sensitive spots of the car traffic in Rochechouart will be improved:

- Bend of the street Charles de Gaulle;
- Romain Rolland Street;
- Fougeron-Laroche Street;
- Crossroads of roads to Saillat and Chabanaise (cemetery).

Internet site

A new version of the web site is on-line: www.rochechouart.com.

It proposes new functions : on-line payment, on-line administrative procedures, contact form, registry office.

Lettre municipale semestrielle éditée par la Mairie de Rochechouart - www.rochechouart.com

Directeur de publication : Jean Marie Rougier

Correspondance et Rédaction : Mairie

Création - Conception : LMID édition

Crédits Photos : LMID édition / Mairie / Correspondants

Impression : Rivet Presse Edition



10-31-1345 / Certifié PEFC / pefc-france.org

Retrouvez-nous sur :

